

UNIVERSITE DE PARIS X-NANTERRE
ANNEE : 1982-1983
U.E.R . DE SCIENCES ECONOMIQUES
DESS : DEVELOPPEMENT.

R A P P O R T D E S T A G E .

"ANALYSE DES RAPPORTS ENTRE PLANTEURS IVOIRIENS ET MANOEUVRES
ALLOGENES A L'OCCASION DU PROCES DE PRODUCTION DU BINOME
CAFE-CACAO".

ENCADREMENT :

ORSTOM ; 24, Rue Bayard, 75 008 Paris.
et

Par ADIHOU A1

Centre ORSTOM de Petit Bassam ;
04 BP 293 ABIDJAN 04 (Cote-d'Ivoire).

AVANT-PROPOS.

Le stage dont nous rendons compte ici s'inscrit dans le cadre de la formation que nous suivons à l'Université de Paris X-Nanterre (1), et en constitue l'aspect pratique.

Il a pu avoir lieu grâce à l'encadrement administratif, financier et technique de l'ORSTOM (2), et s'est déroulé à Abidjan en Côte-d'Ivoire du 1er Février au 13 Avril 1983, sous la direction effective du Centre ORSTOM de Petit Bassam. L'encadrement technique a été assuré par le Chercheur AFFOU Yapi Simplicie. Sur le terrain, nous avons été aidé par deux guides-interprètes.

Nous remercions ici chacune des personnes que l'occasion de ce stage nous a permis de rencontrer, ou qui nous ont particulièrement aidé à degrés divers.

Avant tout, une précision mérite d'être faite. Nous sommes allé à Abidjan pour un essai pratique de recherches en milieu rural. Et nous y sommes allé sans a priori. A notre départ de Paris, notre Professeur (3) et nous-même avons tracé deux pistes de recherches en relation avec

(1) Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) en Développement.

(2) Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer.

(3) Ph. COUTY, Directeur de Recherches à l'ORSTOM Paris.

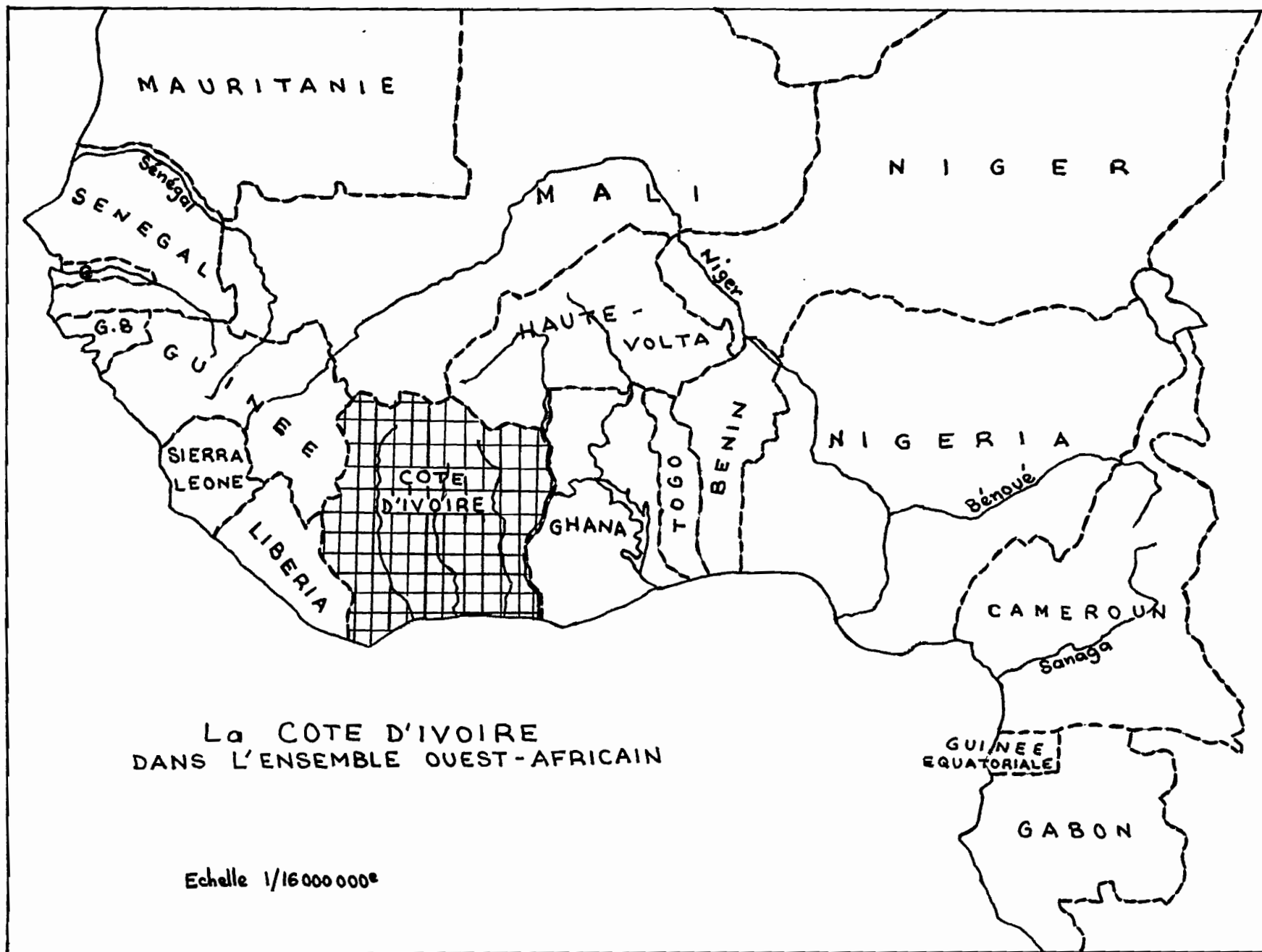
les domaines d'action des Chercheurs susceptibles de nous encadrer. La mise en pratique de l'une ou de l'autre d'entre elles dépendait ainsi, en priorité, des programmes et calendriers de l'un ou de l'autre de nos encadreurs.

Nous avons porté un intérêt particulier à l'expérience que nous avons faite. Aussi avons-nous retenu d'approfondir les analyses découlant de notre pratique personnelle de la recherche de "terrain" (aussi courte fut-elle dans le temps) dans notre Mémoire de DESS qui suivra.

Pour cette raison, il s'agira plutôt ici d'un compte-rendu du déroulement de nos travaux en Côte-d'Ivoire.

Calendrier du déroulement matériel des travaux
en Côte-d'Ivoire.

- Lundi 31 Janvier 1983 : Arrivée à Abidjan; Accueil du Directeur du Centre ORSTOM de Petit Bassam; Contact avec le Chercheur AFFOU Yapi.
- Mardi 01 Février 1983 : Séance de travail entre le Directeur, Mr AFFOU (notre encadreur), et nous : définition globale de l'objet de notre stage; élaboration du programme d'ensemble.
- Mercredi 2 au Vendredi 4 Février 1983 : Séance de travail avec notre encadreur :
-précision du sujet et du domaine d'investigation :
* rôle du Chercheur;
* méthode d'investigation;
* présentation générale de la Côte-d'Ivoire et de l'économie de plantations;
* essais d'établissement de questionnaires.
- Lundi 7 Février 1983 : Départ d'Abidjan et arrivée à Akoupé.
- Lundi 7 au Jeudi 10 Février 1983 :
-Prise de contact avec le Service local de l'Agriculture;
-Prise de contact avec le milieu (informations, logement, guides et interprètes);
-Retour à Abidjan de notre encadreur.
- Vendredi 11 Février au Samedi 19 Mars 1983 :
Déroulement des enquêtes de terrain :
- * 11 / 2 / 83 : 1ère visite, planteurs d'Assangbadji et d'Assikoun.
 - * 12 / 2 / 83 : 1ère visite, planteurs de Bonahouin.
 - * 13 / 2 / 83 : 1ère visite, planteurs d'Akoupé.
 - * 14 / 2 / 83 : 1ère visite, planteurs de Yaffo.
 - * 15 / 2 / 83 : 1ère visite, planteurs de Kodian.
 - * 16-17 / 2 / 83 : 2ème visite, planteurs d'Akoupé.
 - * 18-21 / 2 / 83 : 1ère visite, planteurs de Bacon.
 - * 22 / 2 / 83 : 1ère visite, planteurs de Yadio.
 - * 23-25 / 2 / 83 : 2ème visite, planteurs d'Assangbadji.
 - * 28/2/ et 1/3/83 : 2ème visite, planteurs de Kodian.
 - * 2-3 / 3 / 83 : 2ème visite, planteurs d'Assikoun.
 - * 4-5 / 3 / 83 : 2ème visite, planteurs de Yaffo.
 - * 7-8 / 3 / 83 : 3ème visite, planteurs d'Akoupé.
 - * 9-10 / 3 / 83 : 2ème visite, planteurs de Bacon.
 - * 11-12 / 3 / 83 : 1ère et 2ème visites, planteurs Ahéoua
 - * 14-15 / 3 / 83 : 1ère et 2ème visites, planteurs Agbaou
 - * 16-17 / 3 / 83 : séance non lieu à Bécouéfin (Chef de village absent, planteurs non avertis)
 - * 18-19 / 3 / 83 : 2ème visite, planteurs de Bonahouin.
- Dimanche 20 Mars 1983 : Départ d'Akoupé et retour à Abidjan.
- Lundi 21 Mars 1983 et suivants : Début travaux dépouillement et constitution de bibliographie.
- Mercredi 13 Avril 1983 : Fin du Stage et retour à Paris.

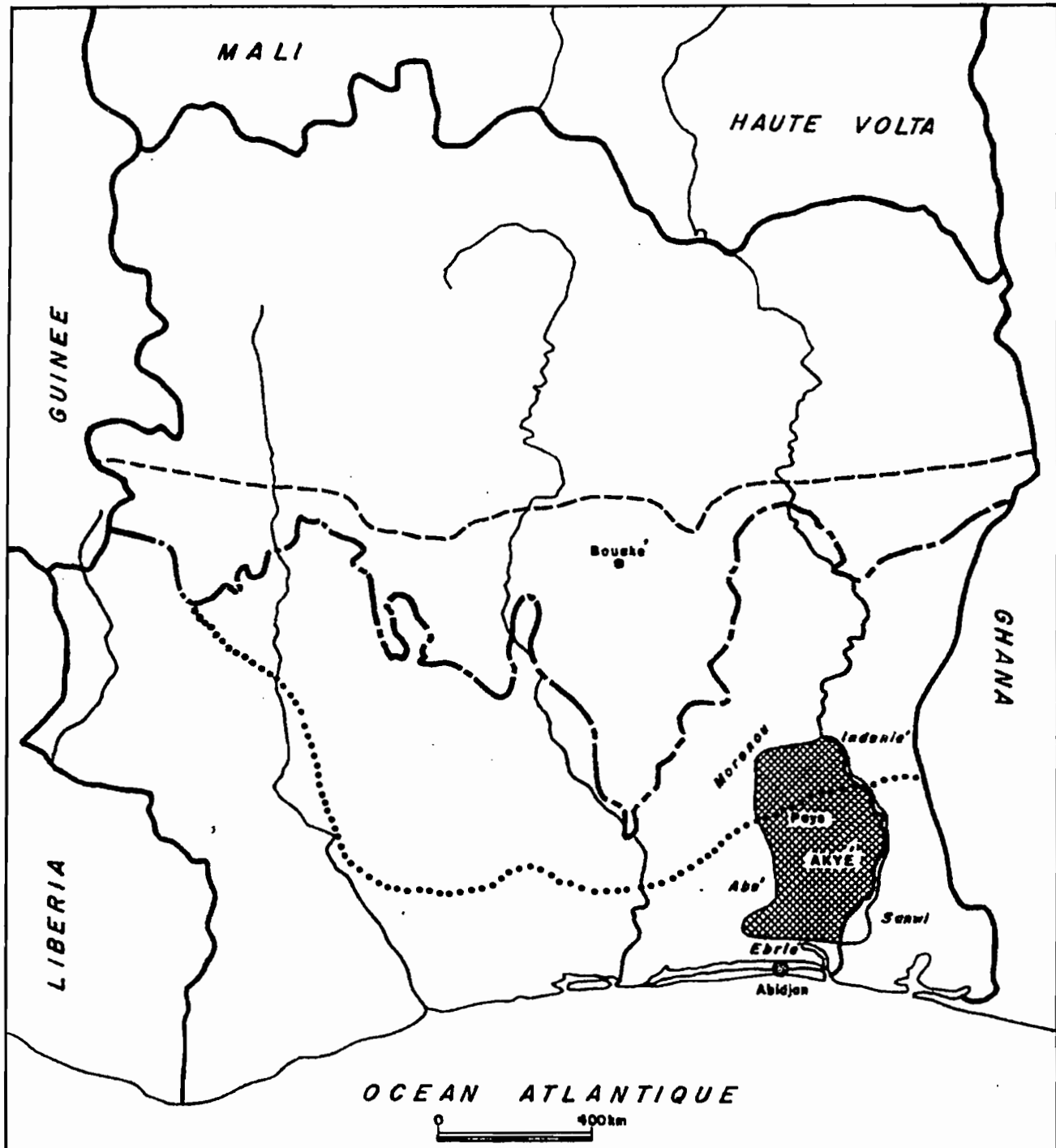





La COTE D'IVOIRE
DANS L'ENSEMBLE OUEST-AFRICAIN

Echelle 1/16 000 000^e

Carte 1.

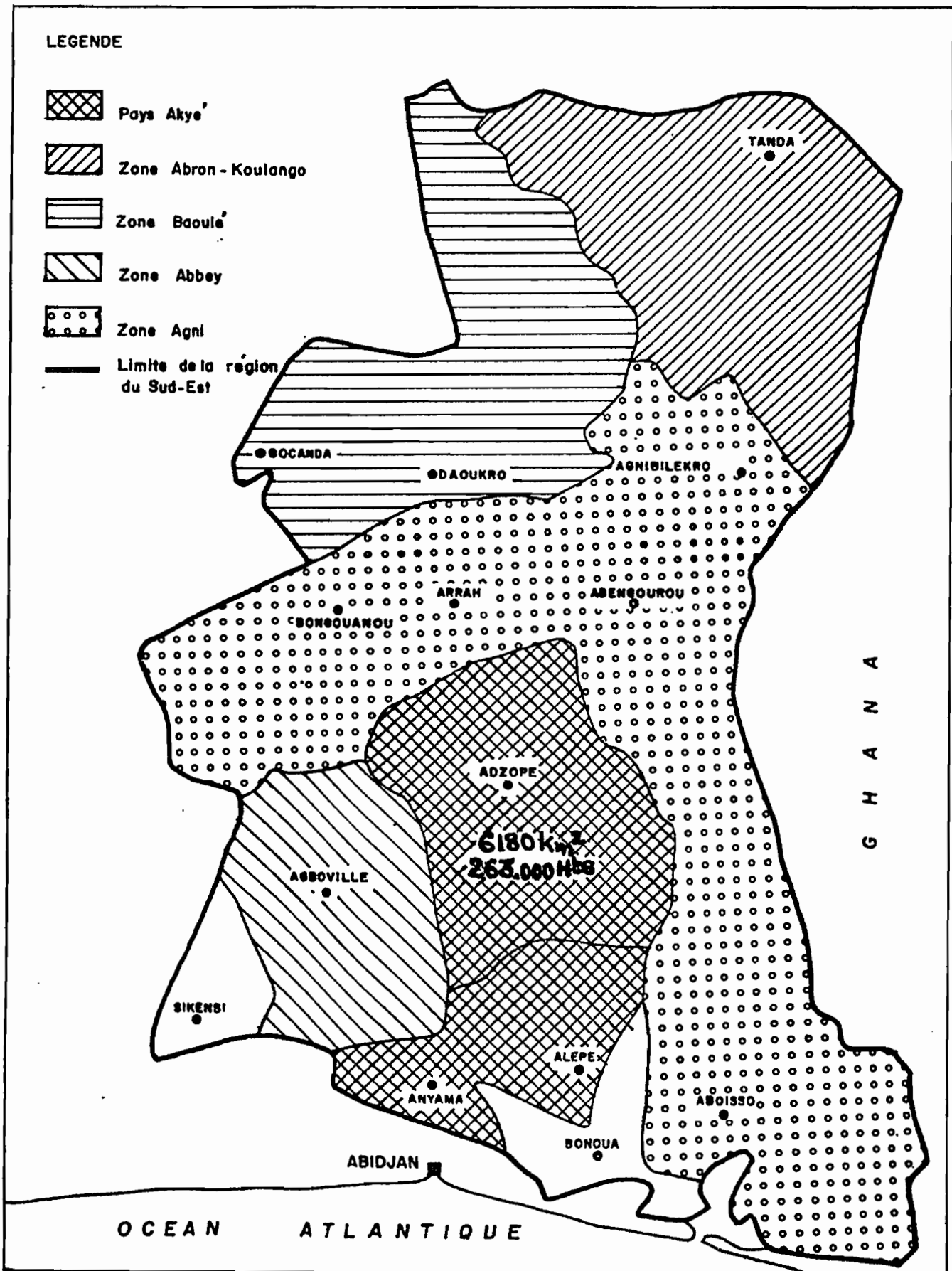
Carte 2 : LOCALISATION DU PAYS AKYE DANS LE SUD-EST IVOIRIEN .



-  Limite septentrionale de la forêt dense humide
-  Limite septentrionale de la savane guinéenne
-  Limite septentrionale de la forêt dense humide sempervirente

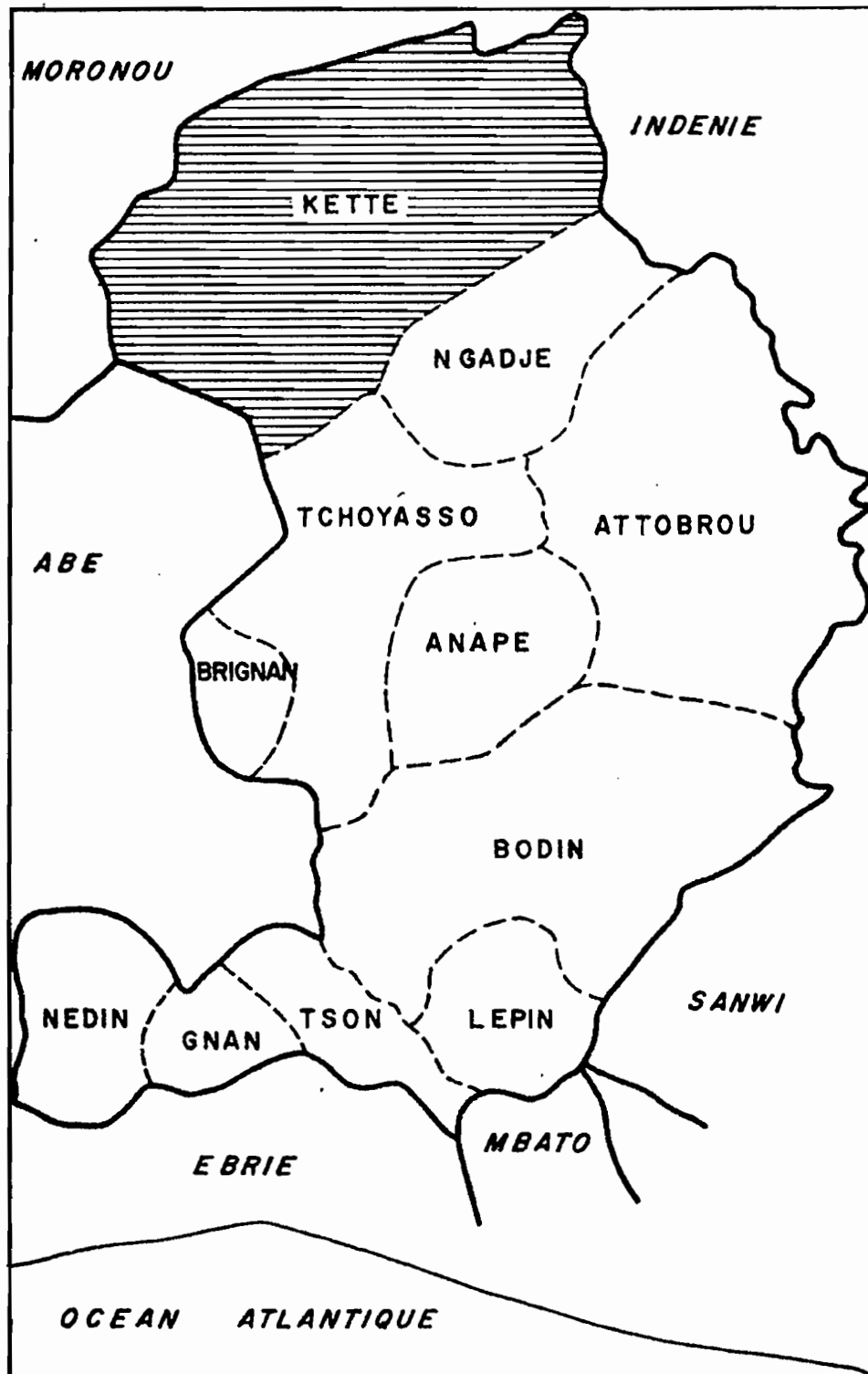
carte 3:

LE PAYS AKYÉ DANS L'ENSEMBLE DE LA REGION DU SUD-EST



Carte 4

LES CANTONS DU PAYS AKYE



Echelle: 1/800 000

LEGENDE



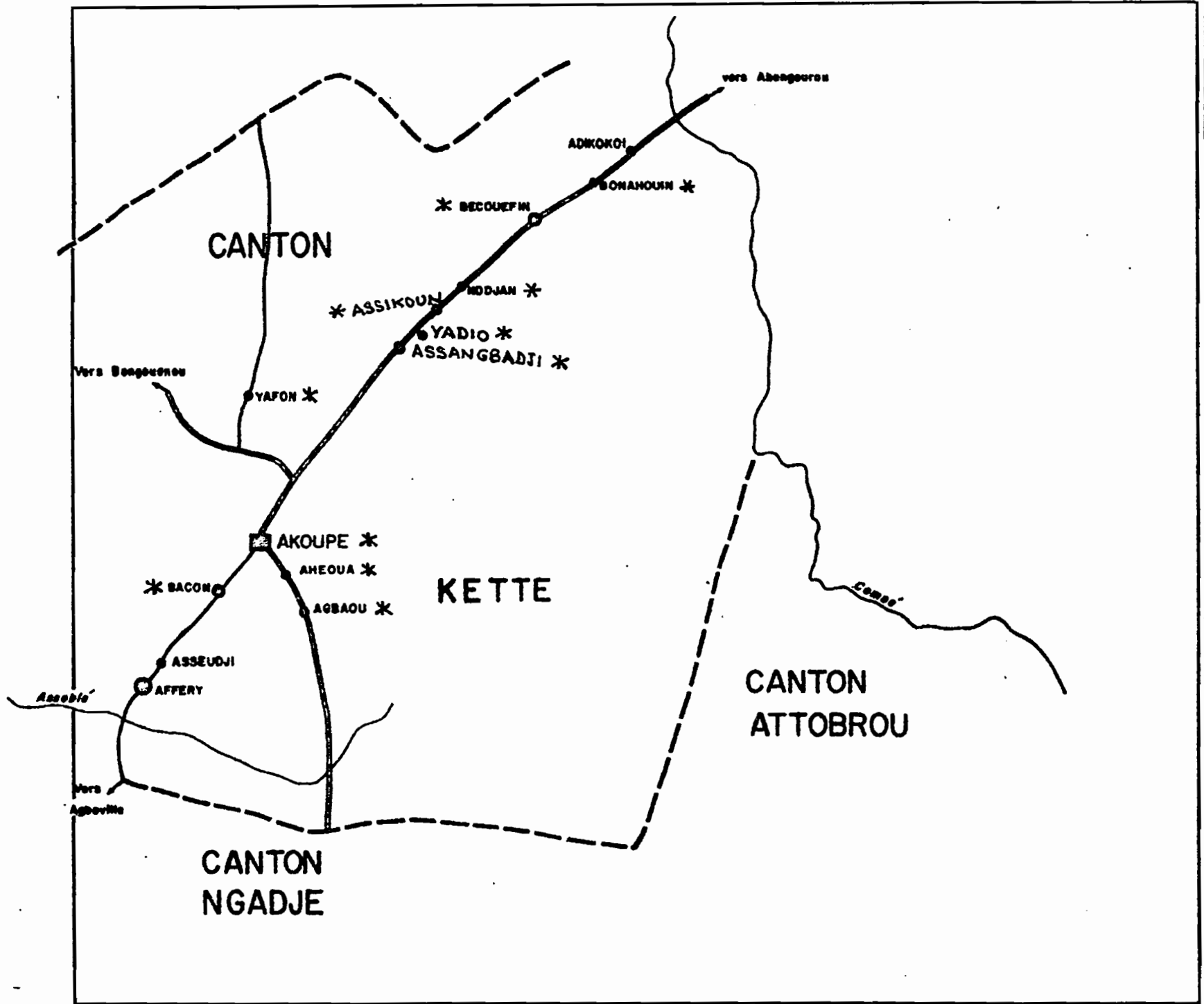
Zone d'enquête



Limite de canton



Limite du pays AKYÉ



Carte 5: *LOCALISATION DES VILLAGES D'ENQUETES.

S O M M A I R E

INTRODUCTION	1
I) LE SUJET ET LE DOMAINE D'INVESTIGATION	2
II) LE MILIEU ET LES ENQUETES	4
1) Les milieux physique, humain et économique	4
2) Méthodologie	9
3) Quelques résultats généraux	16

INTRODUCTION.

Au lendemain de notre arrivée à Abidjan, nous avons eu une séance de travail à la Direction du Centre ORSTOM de Petit Bassam, avec le Directeur du Centre et notre Directeur technique. Au cours de celle-ci nous avons défini globalement le sujet de recherche, en relation avec notre centre d'intérêt; puis le calendrier des travaux. Pendant que se poursuivait la procédure administrative devant officialiser nos enquêtes ultérieures, des séances de travail plus techniques se tenaient entre notre encadreur et nous.

Il s'agissait, d'abord, de préciser notre sujet: "Analyse des rapports qui naissent entre planteurs et manoeuvres à l'occasion du procès de production du café et du cacao"; ensuite, de définir notre domaine d'investigation: "La Sous-Préfecture d'Akoupé dans le Sud-Est ivoirien".

Le présent compte-rendu s'articule en deux points.

La première partie traite de l'objet même du stage.

Cet objet constitue en fait un problème que nous nous sommes posé (1), et dans la résolution duquel nous avons adopté une méthodologie susceptible de nous permettre de faire des analyses et d'approcher éventuellement des résultats.

(1) Il en est ainsi de tout sujet de recherches.

Ainsi la seconde partie de ce document présente, d'abord, le milieu dans lequel nous avons travaillé; ensuite, la méthodologie que nous avons adoptée dans nos recherches, sans toutefois anticiper sur les détails que fera notre prochain Mémoire; enfin, nous avons essayé d'interpréter rapidement quelques uns des signes apparus entre les catégories sociales sur lesquelles ont porté nos travaux.

I/ LE SUJET ET LE DOMAINE D'INVESTIGATION.

A l'occasion du processus de production du binôme café-cacao, planteurs ivoiriens et manoeuvres allo-gènes (1) entretiennent des rapports variés et complexes; et aucune théorie économique n'en rend compte de façon exhaustive. Malgré les nombreuses études approfondies qui ont été faites dans ce sens (2), il n'est pas superflu de revoir ce que sont devenus ces rapports, vu surtout leur relative évolution dans le temps, et même dans l'espace. Notre ambition s'est légitimée à partir de ce constat, et le sujet a été définitivement retenu.

Notre problématique peut mieux se comprendre à travers les questions suivantes : Comment est-ce-que les planteurs recrutent-ils leurs manoeuvres, et comment les recrutent-ils maintenant ? Quelles sont les obligations de ceux-ci envers ceux-là ? , les droits que détiennent ceux-ci sur

(1) La plupart des manoeuvres des plantations de café et de cacao sont des étrangers, fortement dominés par les Voltaïques.

(2) Cf. GASTELLU ; AFFOU ; DIAN BONI ; etc...

ceux-là ? Concrètement, sur le terrain, comment est organisé le travail ? Quels sont les rapports dominants dans le processus de production ? Et dans quel cadre théorique les inscrire ? La nature de ces rapports dépend-elle de la taille, donc de l'importance, de la plantation ? Ou l'importance des manoeuvres, c'est-à-dire leur nombre, agit-elle sur ces rapports ? A partir de quel seuil le chef d'exploitation et la main-d'oeuvre familiale ne peuvent-ils plus travailler seuls ? Enfin, ces rapports sont-ils statiques ? , ou y-a-t-il possibilité de leur dynamisation ? Et dans quel sens ?

En termes économiques plus clairs, les plantations de café et de cacao répondent-elles aux lois du capitalisme agraire ? (1)

Et puis, les rapports entre planteurs et manoeuvres se modifient-ils dans l'espace ?

Pour tenter de répondre à ces questions il fallait :

- premièrement, mener les enquêtes dans l'une des régions du pays dont la tradition en matière de plantations est la plus vieille possible;

- deuxièmement, adopter une méthodologie qui tienne compte de la complexité du monde rural et de la délicatesse de toute problématique se rapportant à l'homme et aux rapports sociaux.

Il fallait également savoir écouter, savoir regarder pour interpréter. Et ce n'est pas des qualités que l'on acquiert nécessairement sur les bancs de l'école. Mais

(1) Organisation capitaliste du travail , et évolution des communes agricoles.

il fallait avant tout aborder le terrain avec neutralité, sans présupposés, sans sentimentalisme, si l'on veut atteindre des résultats quelque peu fiables.

Pour cela nous avons procédé par étapes.

D'abord, nous avons appris à connaître le milieu physique dans lequel nous travaillerons.

Ensuite, nous avons procédé à la connaissance du milieu humain.

Le temps matériel dont nous disposions ne nous a pas permis de faire des connaissances approfondies avant de commencer nos enquêtes. Mais celles-ci se sont précisées avec le temps.

II/ LE MILIEU ET LES ENQUETES.

1) Les milieux physique, humain et économique:

La Sous-Préfecture d'Akoupé s'étend sur une superficie de 1580 Km² (1), et forme avec la Sous-Préfecture d'Afféry le Canton Ketté (2). Son relief est constitué de succession de plateaux et de vallées marécageuses propices aux cultures du riz irrigué et aux cultures maraîchères. Son climat est de type "attiéen" avec quatre saisons, deux saisons

(1) soit environ 97 % de la superficie du Canton Ketté; 20 % de celle du pays Akyé; 4 % de celle de la région Sud-Est; et 0,5 % de la superficie nationale.

(2) Voir Cartes 3 et 4.

sèches et deux saisons pluvieuses. Mais en moyenne il tombe environ 65 jours de pluie par an, soit approximativement 1200 mm . (1) Exceptionnellement, la région a connu ces deux dernières années un déficit pluviométrique grave, environ 400 mm en moins; ce qui a entraîné l'assèchement quasi total des points d'eau et un feu de brousse important. (2)

La forêt primaire, forêt dense, occupait encore les 3/4 de la superficie du pays Akyé dans les années 1930.(3) Depuis lors, la déforestation a connu une ampleur rapide et inquiétante.

En 1982, la population d'Akoupé a été évaluée à plus de 45.000 habitants autochtones, auxquels s'ajoutent environ 2000 allogènes, (4) voltaïques pour la grande majorité. Ils se répartissent dans 12 villages (5). La quasi totalité de ces habitants sont des Akyé (ou Attié), de la grande famille des Akan, ethnie dominante de la Côte-d'Ivoire.

Environ 22 % de la population sont des chrétiens; le reste pratique une religion traditionnelle. La plupart des étrangers sont musulmans.

(1) Service local de l'Agriculture; Akoupé.

(2) Plus de 333 ha de café et de cacao ont été détruits par le feu de brousse en 1982 (estimations du Service local de l'Agriculture).

(3) AFFOU Yapi S. "Le grand planteur villageois dans le procès de valorisation du capital social"; 1979; p 38. ORSTOM-Abidja.

(4) Rapport annuel Sous-Préfecture d'Akoupé; 1982.

(5) Nous avons mené nos enquêtes dans 10 d'entre eux.

La population active d'Akoupé est essentiellement une population de planteurs, qui comprend les catégories assez distinctes de grands, moyens et petits propriétaires; La plupart des planteurs de cette dernière catégorie sont soit des allogènes, soit de nouveaux venus à la plantation. Cela tient à la difficulté relative qu'ils ont actuellement pour accéder à la terre (1).

Au plan économique, la région du Sud-Est ivoirien est la région de création des premières plantations de café et de cacao, et considérée à ce titre comme la plus riche et la plus prospère du pays. Des études ont daté cette création de l'époque coloniale (cf. DIAN BONI); ou du premier quart de notre siècle (cf. GASTELLU). D'autres sont plus précises : "La première plantation de cacaoyers a vu le jour en Côte-d'Ivoire en 1881 à Elima, sous l'impulsion d'Arthur Verdier. De cette région d'Aboisso, le cacaoyer gagne Bingerville, Dabou, Tiassalé entre 1895 et 1905. Il faut attendre août 1909 pour voir la première pépinière apparaître dans le pays Akyé sous le contrôle du chef de poste d'Adzopé. Et c'est seulement à partir de 1925 que le cacaoyer connaîtra de l'essor dans le Sud-Est de la Côte-d'Ivoire. Quant au caféier, il prend son essor à partir de 1930 à la faveur de la crise de 1929".(2)

Dans cette région, la Sous-Préfecture d'Akoupé occupe une position non négligeable. Elle compte, en effet, un village qui fait la fierté des populations. Il s'agit du vil-

(1) Nous y reviendrons dans notre Mémoire.

(2) AFFOU ; Ibidem, p, 160.

lage de Bacon dont est, entre autres, originaire le lauréat de la Coupe Nationale du Progrès de la Campagne 1981-1982 (1), et qui abrite la plupart des grandes plantations de la localité. En outre, en 1980, Akoupé a assuré 42 % de la commercialisation du café et du cacao du Département d'Adzopé.

Les tableaux 1 et 2 qui suivent, situent la Sous-Préfecture par rapport au pays. Les chiffres sont cependant à prendre avec grande réserve. La plupart ont été estimés, même lorsqu'ils sont fournis par les Statistiques Rurales. C'est juste un ordre de grandeur que nous voulons faire apparaître ici en les citant. Il suffira de retenir que la Sous-Préfecture d'Akoupé produit environ 1,7 % du cacao et 1,6 % du café ivoiriens.

Tableau 1 (Café) (2)

Campagnes	Côte-d'Ivoire Productions (tonnes)	Akoupé Productions (tonnes)	%
1977-1978	195.050 *	2.000 **	1,02
1978-1979	277.100 *	4.150 **	1,49
1979-1980	249.600 *	4.800 **	1,92
1980-1981	351.000 *	9.000 **	2,56
1981-1982	435.000 +*	4.900 **	1,13

(1) Coupe organisée chaque année au niveau de toute la Nation pour récompenser les meilleurs planteurs de la Campagne et encourager ainsi les activités de plantations café-cacao.

(2) * Statistiques Rurales, 1980. ** Service local Agriculture; +* Estimation.

Tableau 2 (Cacao)

Campagnes	Côte-d'Ivoire Productions (tonnes)	Akoupé Productions (tonnes)	%
1977-1978	297.200 *	3.000 **	1,00
1978-1979	318.500 *	5.950 **	1,86
1979-1980	370.000 *	9.150 **	2,47
1980-1981	403.000 *	5.000 **	1,24
1981-1982	446.000 +*	8.100 **	1,82

Les Akyé d'Akoupé s'adonnent également à d'autres cultures. La région exporte par exemple de la cola vers le Sénégal, le Mali et le Nigéria (plus de 1870 tonnes en 1982). La culture de coton, encore embryonnaire, est pratiquée surtout par les allogènes au Nord et au Nord-Est de la circonscription; sa production dépasse 300 tonnes. La région produit aussi du manioc (5175 tonnes en 1982), du maïs (1200 tonnes), et de l'ananas (1500 tonnes en 1982). La banane plantain, aliment de base, est cultivée en association avec le cacao. Sa commercialisation pose énormément de problème du fait de sa conservation difficile. La production de la banane poyo a été estimée à 6.400 tonnes en 1982.

Ainsi, la région d'Akoupé est une région de productions diverses, dominées par le binôme café-cacao, à l'instar de tout le Sud-Est ivoirien.

Pour faire face à notre problématique, nous avons abordé le terrain de façon méthodique.

2) La méthodologie :

A une étape préliminaire nous avons analysé théoriquement ce qui peut caractériser les relations dont nous voulons étudier la nature. Ceci nous a permis d'établir deux questionnaires, l'un à l'intention des planteurs, l'autre des manoeuvres.

Cependant nous avons abordé le terrain sans subjectivité.

Dans un premier temps nous nous sommes débarrassé de nos questionnaires. Des contacts et causeries informelles nous ont permis de nouer des "amitiés" en toute liberté et "confiance" avec planteurs et manoeuvres, séparément. Ceci nous a donné une vue générale des situations et problèmes réels de l'une et de l'autre de ces deux catégories d'acteurs. Nous avons pu mieux comprendre ainsi la complexité du monde qui était le nôtre, le monde rural, et la délicatesse de notre sujet. Des renseignements généraux nous ont facilité la précision de nos questionnaires.

Dans un second temps nous avons procédé au test de chacun d'eux. Des questions parues inopportunes ont été par la suite purement et simplement éliminées. Par contre, d'autres auxquelles nous n'avions pas pensé se sont avérées importantes. Certaines autres ont été précisées et mieux adaptées au milieu. L'utilité de tout ceci a été très grande : l'objet de notre étude a été mieux circonscrit.

Dans un troisième temps, nous avons cherché à établir un échantillon de population de planteurs. Le souci qui nous a guidé, et qui guide tout chercheur, a été d'aboutir à des conclusions objectives, c'est-à-dire indépendantes de nous. Et nous pensions que le recours à la quantification est le plus sûr moyen d'y parvenir. Cependant nous avons été très vite confronté aux différents problèmes posés par le manque de statistiques en milieu rural; ou, quand elles existent, par leur non fiabilité. Après quelques écueils nous avons pu obtenir une liste de planteurs enregistrés de 1977 à 1982, ceux qui avaient des autorisations de plantations; soit 569 planteurs.

Les séances de discussions informelles nous avaient fait constater que les planteurs savaient confier une certaine superficie moyenne à chacun de leurs manoeuvres (Abou-san (1)). Au niveau de douze planteurs pris au hasard, nous en avons fait la vérification statistique. Ainsi, nous avons estimé une superficie moyenne de 3 ha de cacao et 2,5 ha de café pour chaque Abou-san, l'entretien du café étant plus délicat que celui du cacao.

Ces moyennes nous ont facilité la stratification des planteurs en trois catégories :

-premièrement, une catégorie de 110 planteurs qui ont chacun une superficie totale de plantations au moins égale à 25 ha (en production ou non), et qui sont susceptibles d'employer, théoriquement, au moins 10 manoeuvres;

(1) catégorie de manoeuvres à qui le planteur-employeur confie une parcelle de sa plantation, de café ou de cacao, en production. Il en assure l'entretien et la garde durant toute une Campagne agricole. Sa rémunération représente le tiers de la récolte qu'il a assurée sur la parcelle; d'où le nom local de Abou-san (qui signifie partage au tiers).

-deuxièmement, une catégorie de 219 planteurs qui utilisent, chacun, statistiquement parlant, entre 5 et 10 manoeuvres, pour une superficie approximative de plantations en production comprise entre 10 et 25 ha;

-troisièmement, une catégorie de 240 planteurs, propriétaires de plantations en production dont la superficie n'excède pas 10 ha , et qui utilisent, chacun, entre 0 et 5 manoeuvres, théoriquement (1).

La rigueur statistique nous imposait, sinon de questionner chacun des planteurs des trois catégories (vu leur nombre relativement peu élevé, et sûrement assez représentatif de la population totale de planteurs dans la région), du moins de retenir des échantillons représentatifs auxquels appliquer le questionnaire.

Pour des raisons conjoncturelles (entre autres de temps), nous n'avons pas pu procéder ainsi.

La période à laquelle s'est située notre enquête (Février-Mars) est une période quasi morte pour les activités sur les plantations. En effet, le café a déjà été récolté de Septembre à fin Janvier, et il faudra attendre Avril- Mai pour la récolte intermédiaire de cacao, la grande récolte se déroulant de fin Août à fin Décembre.

(1) pour la suite, les planteurs de ces trois catégories seront respectivement désignés par "grands", "moyens", ou "petits" planteurs.

Pour cette raison, nous n'avions que peu de "chance" de voir les planteurs et les manoeuvres sur place, en activités. Du coup, nos échantillons devenaient aléatoires.

Nous avons alors choisi de mener nos enquêtes auprès du maximum de planteurs possible, sans discrimination par avance; l'étape du dépouillement des enquêtes devant nous permettre de rétablir la stratification et de voir les différences éventuelles de comportements des planteurs à l'égard des manoeuvres qu'ils emploient.

Ainsi nous avons pu interroger 21 planteurs de la première catégorie, 14 de la seconde et 33 de la troisième, soit un total de 68 planteurs.

Toutes nos enquêtes ont été menées par nous-même. Nous avons interrogé chacun des planteurs, et discuté avec eux. Les planteurs qui le pouvaient se sont exprimés directement en français. Mais la plupart ont parlé la langue Attié, et nous les avons compris grâce à nos guides-interprètes. L'impossibilité de communiquer directement avec ces planteurs a eu des inconvénients. Le plus important a été le risque de perte d'informations, en quantité et en qualité. A plusieurs reprises nous avons demandé à nos guides-interprètes de ne pas se substituer aux planteurs dans leurs réponses.

Pour des raisons d'"efficacité", nous avons choisi de rendre systématiquement deux visites (au moins) à

chaque planteur. Nous avons constaté que cela n'a pas été du temps perdu. Au cours d'une première visite qui, dans un premier temps, n'a pas été annoncée officiellement par avance, (1) nous procédions au remplissage de notre questionnaire.

Mais il faut plus d'une visite à chaque planteur si l'on veut aller au-delà des premières déclarations. A chaque seconde visite, en effet, le planteur, comme un peu plus confiant, se montrait un peu plus véridique, ou un peu plus précis, ou même allait en contradiction avec ses premières déclarations. Ceci nous a permis de mieux appréhender la réalité pour mieux l'analyser.

A la suite d'autres raisons conjoncturelles (absence de guide et interprète, ou de moyens réguliers de transport), nous avons changé de stratégie. Une note officielle adressée par le Sous-Préfet aux Chefs de villages prévenait ceux-ci et les planteurs de la localité de notre arrivée. Cette façon de procéder comporte des avantages mais aussi des inconvénients.

La méfiance première du planteur vis-à-vis de l'enquêteur non annoncé (et de tout enquêteur) diminue quelque peu. L'enquêteur n'est plus celui qui "débarque", inconnu, inattendu, que l'on peut recevoir ou non (2). Il a l'assurance de trouver des planteurs qui l'attendent.

(1) les guides-interprètes que nous avons eus sont des agents du service local de l'Agriculture. Ils étaient bien connus des planteurs de la région pour que ceux-ci leur fassent confiance.

(2) des cas de non réception se sont produits.

Mais en retour, il est perçu comme un agent de l'Etat, qui vient de sa part, et qui doit rendre compte plus ou moins fidèlement. Ceci s'est traduit par deux attitudes : une attitude négative de certains Chefs de villages, et une attitude moins négative des planteurs dans leur grande majorité.

Certains Chefs de villages, pour des raisons non révélées n'ont pas pris la peine d'avertir les planteurs de leur localité. Dans ces cas, nous n'étions pas attendu; et le travail en a été rendu plus difficile.

Dans les cas contraires, les planteurs qui s'étaient réunis, attendant selon eux un "envoyé du pouvoir administratif", n'ont pas toujours compris facilement la nécessité pour nous de les rencontrer individuellement et séparément.

D'un autre côté, les déclarations devenaient très orientées : les charges étaient gonflées, les difficultés exagérées, les ressources sous évaluées, etc...

Néanmoins nous avons su nous faire comprendre et les secondes visites systématiques ont été plus révélatrices.

Au niveau des manoeuvres, nous avons procédé de manière identique.

En vérité, c'est l'enquête au niveau de chaque planteur qui nous a permis de rencontrer les manoeuvres employés, soit au village, soit sur le campement.

Les enquêtes au niveau des manoeuvres se sont déroulées en l'absence du planteur-employeur, avec le plus de manoeuvres possible de celui-ci, mais séparément. Ceci nous a permis, d'abord, de confronter des déclarations de l'un et de l'autre groupe d'acteurs, ensuite, de stratifier les manoeuvres suivant différents critères (origine, intérêt, âge, situation matrimoniale, par exemple).

Les secondes visites ont lieu sur les campements, si les premières s'étaient passées au village, ou inversement.

Ainsi nous avons eu quelques occasions d'apprécier les relations entre planteurs et manoeuvres en activités. Il s'était agi, hélas, d'activités ponctuelles (préparations de nouvelles plantations, apport d'eau pour les pépinières, activités de pisciculture, etc...)

Au total, nous avons pu travailler avec 73 manoeuvres inégalement répartis entre les trois catégories de planteurs-employeurs :

-les 21 "grands planteurs" interrogés ont employé 265 manoeuvres pour la Campagne agricole 1981-1982; nous avons rencontré individuellement 41 d'entre eux.

-sur les 115 manoeuvres employés par les 14 "planteurs moyens" en 1981-1982, nous en avons questionné 20.

-les 33 "petits planteurs" ont été "aidés" dans leurs tâches par 55 manoeuvres; nous en avons interrogé 12.

3) Quelques résultats généraux.

Tout au long de nos enquêtes, nous avons recueilli des renseignements; mais il est surtout apparu des signes. L'interprétation de ceux-ci au moyen des instruments théoriques existants constituera notre apport, modeste, aux nombreuses conclusions déjà faites.

Ici, nous nous référons uniquement à une catégorie de la main-d'oeuvre salariée, la catégorie des Abou-san (faux métayers), puis aux plantations villageoises; et nous nous contentons seulement de quelques résultats généraux.

L'introduction des cultures pérennes dans l'économie rurale ivoirienne (économie de subsistance), il y a environ un siècle, continue de modifier le système de production, en tant que combinaison des productions et des facteurs de production.

1) Avec l'introduction du café et du cacao, "le droit d'usage qu'a chaque villageois sur le patrimoine foncier va se transformer en droit de propriété. La terre n'est plus seulement un moyen d'obtenir sa subsistance; elle est surtout une source de revenu monétaire; elle se trouve ainsi valorisée. Dès lors, chaque homme en décèle l'intérêt dont il manifeste une nette conscience." (1)

(1) AFFOU ; Ibidem; p. 150.

Une course effrénée est ainsi engagée dans l'accès à la terre. Nous avons travaillé avec des planteurs qui ont déjà des plantations d'environ 200 ha, mais qui continuent d'avoir comme problèmes, entre autres, le manque ou l'insuffisance de terre. "L'un de nos problèmes importants, c'est le manque de forêt; nous voulons encore beaucoup de forêt pour travailler; normalement on doit retirer la forêt à ceux qui ne la travaillent pas, et la distribuer à ceux qui se font remarquer par leur travail dans les plantations", nous avaient-ils confié.

Cependant, si la terre, capital foncier, mise en exploitation par le planteur lui "appartient", il n'a pas la propriété exclusive des autres facteurs.

2) Une partie du capital technique (ici quelques outils de travail : hache, machette, lime, surtout) est apportée par le travailleur qui l'utilise. Ceci lui donne par moments le sentiment d'être comme dans un lien de partenariat avec le planteur, son employeur. Ainsi non séparé de tous les moyens de production, le travailleur peut-il alors être considéré comme exploité par le planteur ? (1)

3) La couche jeune de la main-d'oeuvre familiale se raréfie au profit de la scolarisation. Ceci entraîne deux conséquences :

-premièrement, la plupart des jeunes ivoiriens déscolarisés refusent de retourner à la terre;

(1) prendre ici le mot "exploitation" au sens capitaliste du terme.

-deuxièmement, la main-d'oeuvre salariée est davantage sollicitée. Et quoique non organisée à première vue, elle devient de plus en plus exigeante; ce qui fait dire aux planteurs qu'elle se raréfie.

Tout ceci pose à terme le problème de la reproduction de la "classe" des planteurs villageois, (1) et celui de l'avenir même de l'économie de plantations (café, cacao).

4) Dans le procès de production du binôme café-cacao, il apparaît une certaine allocation des ressources. Les ressources des planteurs ne constituent pas toujours une base d'accumulation pour une reproduction élargie du système (2). Par contre, la rémunération qui est faite au travail n'assure pas, toujours, uniquement, l'entretien et la reproduction de la force de travail. Une partie de celle-ci peut constituer une épargne qui permet ultérieurement aux manoeuvres allogènes de réintégrer leur mode de production originel.

Il apparaît ainsi que la production dans les plantations de café et de cacao, à Akoupé, ne repose pas sur les lois d'organisation capitaliste du travail (division du travail)

Cependant, l'économie de plantations est intégrée au marché mondial. Et les rapports qui dominent le mode de production sont des rapports dynamiques. Il s'agira de voir dans quel sens ils évolueront, et quel sera le mode de production dominant qu'ils induiront. Notre Mémoire n'a pas cette grande prétention. Il n'empêche qu'il reflétera l'intérêt que nous portons au sujet./.

(1) ne pas prendre le mot "classe" au sens marxiste du terme.
 (2) Cf. AFFOU ; Ibidem.